



Le directeur général a invité l'intersyndicale, sur la promesse d'une proposition supérieure à celle de Bercy, émise le mardi 12 mars 2019.

Pour rappel, la proposition initiale portait sur :

- 69 € bruts de gain salarial (soit 55 € nets) pour l'ensemble des agents ;
- l'ouverture de discussions sur les conditions de travail ;
- l'élaboration d'une réflexion sur le régime particulier de la bonification retraite.

Aujourd'hui, ces deux dernières mesures ont été confirmées telles quelles.

Sur le pouvoir d'achat, la proposition formulée par le directeur général est la suivante :

50 € nets + relèvement du taux des heures de nuit (HDN + JDF + SRB) à 5,20 € pour les trois catégories et les deux branches.

Considérant que cette proposition ne respectait pas l'engagement initial d'une valorisation par rapport à celle formulée mardi, l'intersyndicale a quitté la réunion. Nous invitons l'ensemble des douanières et douaniers à se prononcer sur celle-ci.

LES SECRETAIRES GENERAUX DE L'INTERSYNDICALE CFDT – CFTC – CGT – SOLIDAIRES –
UNSA – USD FO

Paris, le 14 mars 2019